



PROCEDURE DE CANDIDATURE
**FCIL SECRETAIRE
 MEDICAL(E) en Milieu Hospitalier**
Année scolaire 2018-2019

1/ Conditions pour postuler à la formation :

- Etre âgé de 17 à 25 ans (18 ans en année de formation)
- Etre titulaire du baccalauréat à l'entrée dans la formation
- Maîtriser l'outil informatique, la langue française orale et écrite

2/ Le dossier de candidature doit être composé des pièces suivantes :

- Une fiche de candidature (jointe)
- Copie des diplômes ou des relevés de notes à produire au plus tard à l'entrée en formation
- Copie des bulletins de terminale
- Un Curriculum Vitae et une lettre de motivation précisant le projet professionnel
- Une copie de la carte d'identité

Le dossier de candidature devra être retourné au Lycée Jean GEILER pour le

Vendredi 11 mai 2018, délai de rigueur.

Aucun frais d'inscription n'est demandé aux candidats. Un accusé de réception sera remis au candidat (à réclamer s'il n'est pas remis d'office).

3/ Epreuves à passer pour entrer dans la formation :

• L'épreuve écrite d'admissibilité :

Elle consiste en une épreuve de français (dictée, tests d'orthographe et de grammaire) et une épreuve de culture professionnelle.

Les candidats admissibles recevront par courrier une convocation pour l'épreuve d'admission.

• L'épreuve orale d'admission : elle consiste en un entretien de 20 minutes. L'épreuve d'admission doit permettre au jury d'apprécier l'aptitude et la motivation du candidat.

4/ Résultats

Les résultats de l'admission seront disponibles à compter du **Mardi 26 JUIN 2018**.

Seuls les candidats admis se verront notifier par écrit la décision de la commission. La liste d'admission est valable jusqu'à la date limite d'inscription définitive soit le **Mercredi 11 juillet 2018**.

Les candidats dont les dossiers d'inscription au lycée n'auront pas été rendus complets à cette date seront rayés de la liste des admis.

5) Echancier

Date limite de dépôt du dossier de candidature	Vendredi 11 mai 2018
Passation des épreuves écrites	Mardi 22 mai 2018
Résultats de l'épreuve d'admissibilité	Lundi 11 juin 2018
Passation des épreuves orales	Jeudi 21 juin 2018 ou vendredi 22 juin 2018
Liste des admis et liste supplémentaire	Mardi 26 juin 2018
Date limite de retour du dossier d'inscription au lycée	Mercredi 11 juillet 2018
Début de la formation	Lundi 17 septembre 2018